



A GLOBAL NGO NETWORK
FOR PRINCIPLED AND EFFECTIVE
HUMANITARIAN ACTION

Engagement et une motion d'action sur la prévention d'exploitation, des abus et du harcèlement sexuels contre toute forme d'abus

Les membres d'ICVA acceptent et approuvent l'engagement suivant et prennent leurs responsabilités sérieusement.

ENGAGEMENT

Nos organisations ont une responsabilité vis-à-vis des hommes, des femmes et des enfants dans les communautés dans lesquelles nous travaillons et envers nos propres employés de protéger du harcèlement sexuel, de l'exploitation et des abus qui sont complètement inacceptables.

Nous nous engageons pleinement à être transparents et responsables envers les personnes que nous servons, nos partenaires, nos supporters et le grand public.

Nous attendons du secrétariat de l'ICVA et des membres de l'ICVA qu'ils renforcent la lutte de la communauté humanitaire pour l'intégrité en s'engageant dans une coopération inter institutions.

Nous demandons au secrétariat d'ICVA et aux membres d'ICVA de mettre en place des systèmes de prévention, de détection et de traitement des abus et des fautes.

17ème assemblée générale d'ICVA, 21 mars 2018, Genève

MOTION D'ACTION

ICVA prend des mesures pour défendre les droits des victimes de l'exploitation, des abus et du harcèlement sexuels.

ICVA doit documenter et exprimer les défis de tous les membres d'ICVA en matière de respect des normes de sauvegarde et dialoguer avec leurs gouvernements, le cas échéant.

Le secrétariat d'ICVA est engagé dans un dialogue avec les missions permanentes des Nations Unies à Genève.

17ème assemblée générale d'ICVA, 21 mars 2018, Genève